

VOTRE RÉGION

PUYGROS L'installation, haute de 42 mètres, doit permettre de mieux couvrir les communes voisines

Un collectif d'habitants mobilisé contre un projet d'antenne-relais

Un projet d'antenne-relais crée la discorde, à Puygros. Haute de 42 mètres, elle doit permettre de mieux couvrir les communes de Curienne et Thoiry, et les zones blanches de Saint-Jean-d'Arvey... sans forcément apporter un meilleur réseau sur les hameaux de Puygros. De quoi agacer les riverains, qui se sont constitués en collectif pour défendre leur environnement naturel.

En octobre 2020, dans l'intention d'améliorer son réseau de téléphonie, la mairie de Puygros a donné son accord pour installer une antenne relais de 42 mètres de haut sur sa commune, au hameau du Fenestroz.

Depuis, les décisions se sont enchaînées très rapidement. En l'apprenant, certains habitants, fâchés de n'avoir pas été concertés, ont décidé de s'organiser pour revoir le projet à la base. Ils ont constitué un collectif, baptisé "Un plateau de la Laysse respectueux du vivant".

■ Les riverains veulent que l'antenne soit moins haute, et implantée plus loin

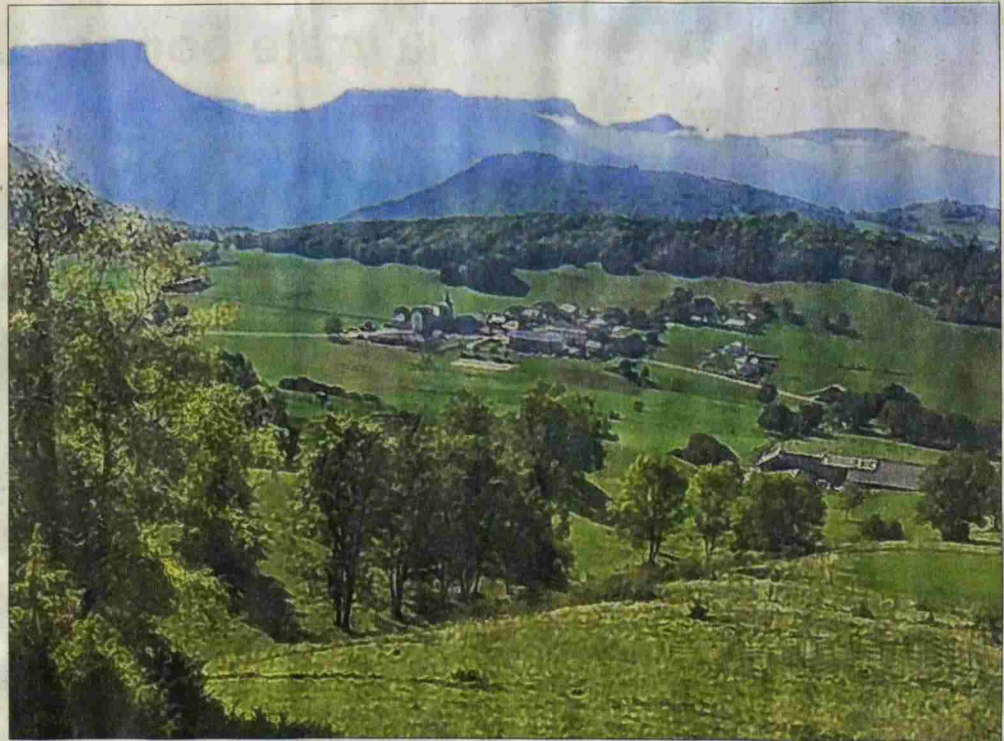
Leur inquiétude porte sur la déformation du paysage classé "Natura 2000", car l'antenne sera visible de tous les sommets alentour et de tous les villages voisins. Ces riverains s'interrogent aussi sur les éventuels risques sanitaires que pourrait comporter cette installation, à 300 mètres des habitations. « La majorité des habitants du plateau de la Laysse sont sensi-

bles à leur bien-être et à la nature », avancent les Puygrolains. Aujourd'hui, les membres du collectif se disent prêts à s'engager, avec un avocat spécialiste de la question, pour soutenir un changement de lieu ou d'antenne.

Beaucoup de citoyens, bien que favorables à l'implantation d'une antenne, ont proposé des aménagements : éloigner l'installation des habitations et de l'école, du réservoir d'eau et de la zone "Natura 2000", ou diminuer sa hauteur. Ils sont également nombreux à suggérer une mise en place rapide de la fibre optique, qui permettrait d'améliorer considérablement le réseau chez soi, sans nuisance.

Le collectif a mis en place une cagnotte en ligne pour l'aider à financer les frais de justice de ses prochains recours. Le maire, de son côté, n'a pas donné suite à nos sollicitations.

- Plus d'infos sur le site www.collectifleysses.info.
- Pour participer à la cagnotte en ligne : www.leetchi.com (rechercher "collectif-leysses").



L'antenne doit mesurer deux fois la hauteur de la croix du Nivolet. Elle est essentiellement destinée à couvrir les communes voisines de Curienne et Thoiry, et les zones blanches de Saint-Jean-d'Arvey... Sans forcément apporter un meilleur réseau sur tous les hameaux de Puygros, selon le collectif. Photo Le DL/Maeva BOUACHRINE

Les dates à retenir

- **15 octobre 2020** : première réunion d'information de la mairie sur l'implantation d'une antenne avec l'opérateur SFR, le maire de Puygros, Luc Meunier, les responsables du service aménagement numérique du Département, et ceux de la coordination des politiques publiques de la préfecture.
- **8 novembre** : un questionnaire élaboré par les riverains - qui se sont rassemblés pour créer le collectif "Un plateau de la Laysse respectueux du vivant" - a été remis à tous les habitants.
- **14 novembre** : le maire valide la demande de travaux.
- **15 novembre** : SFR pose le panneau pour les travaux. Un recours peut alors se faire dans les 2 mois qui suivent.
- **16 novembre** : résultats de la concertation citoyenne : 165 votants, 99 contre, 52 pour, 8 ne se prononcent pas, et 6 nuls.
- **24 novembre** : lettre ouverte à Monsieur le Maire de Puygros et aux élus ayant validé la demande de travaux de l'antenne sur le hameau de Fenestroz.

LA PHRASE

« Vivre à la campagne est un choix de qualité de vie qui se fait en ayant conscience que les infrastructures et les services ne sont pas au niveau de performance des villes. »

Collectif "Un plateau de la Laysse respectueux du vivant".